



Numérotation	2017-144-FINKL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.6

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017

QUESTION N°2017-144

FINANCES : Demande de subvention au titre du Fonds de concours 2018 de la CAPSO dans le cadre du projet de restauration et de scénographie de l'Ascenseur à Bâteaux des Fontinettes

RAPPORTEUR : Madame Caroline SAUDEMONT

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à solliciter la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer – CAPSO – au titre du Fonds de concours 2018, dans le cadre du projet de restauration et de scénographie de l'Ascenseur à Bâteaux des Fontinettes.

La CAPSO a prévu d'allouer un fonds de concours d'un montant d'un million d'euros par an pour la période 2018/2020 aux communes des pôles urbains (Saint-Omer, Aire, Longuenesse, Arques, Saint-Martin-Lez-Tatinghem et Blendecques), et ce, en plus du Plan pluriannuel d'Investissement. Ce fonds est destiné à participer au financement des opérations et projets ayant un caractère supra-communal et structurant.

Depuis quelques années, la Ville d'Arques a entrepris un grand projet de renouvellement urbain dont l'ambition est d'améliorer la qualité de vie des Arquois et des habitants de ce futur quartier en refondant l'identité de la commune autour d'un centre-ville renouvelé.

Dans ce contexte, la Ville d'Arques souhaite préserver l'identité industrielle de la ville et réhabiliter l'Ascenseur à Bâteaux des Fontinettes qui est un élément central structurant de ce secteur. Il s'agit d'un ouvrage unique en France, daté de 1887. Il a été de surcroît classé Monument Historique en 2013.

Au-delà de la nécessité de restaurer ce patrimoine, la commune souhaite également créer un parcours scénographique, afin de développer l'offre touristique autour de l'ascenseur. Cette opération s'inscrit parfaitement avec l'ambition portée à l'échelle communautaire en faveur de développement touristique du territoire.

Afin de mener à bien ce projet, la commune compte adresser différentes demandes de subvention et déposer notamment une demande de dossier FEDER au 1^{er} trimestre 2018. Dès le mois de janvier prochain, un comité réunissant les financeurs sera organisé afin de présenter l'opération et les derniers éléments de chiffrage.

Les travaux de restauration et le projet scénographique de l'Ascenseur à Bâteaux des Fontinettes s'étendent jusque fin 2020.

- Le coût global du projet est estimé comme indiqué ci-dessous :

Honoraires : 707 341 € HT

Travaux : 7 145 252 € HT - décomposés comme suit :

- Architecture : 1 786 672 €
- Structure : 4 080 350 €
- Scénographie : 843 380 €
- Bâtiment neuf + CVC : 434 850 €

Soit un total de : 7 852 293 € HT

Les financeurs attendus autre que la CAPSO :

- Le Feder,
- La région
- Le département
- La Fondation du patrimoine et la Fondation Total
- Autre mécénat
- La ville d'Arques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- 1) D'autoriser le Maire à solliciter la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, au titre du fonds de concours,
- 2) D'autoriser le Maire à signer tout document découlant de cette décision

En annexe, la délibération de la CASO en date du 25 juin 2015 quant à sa participation.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 20 Décembre 2017

Le Maire,



Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017**

Affiché le 21 décembre 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept le vingt et un décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 13 décembre 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON
Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Marie-Line GAGNIAC
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX
Sophie LEBRIEZ ayant donné pouvoir à Alain RICOUART
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne BAROUX

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 20 présents
- 1 absents non excusé
- 0 absents excusé
- 8 absents excusés avec pouvoir

Monsieur Dominique GODART est nommé secrétaire de séance.